



16ème législature

Question N° : 7592	De Mme Sandrine Josso (Démocrate (MoDem et Indépendants) - Loire-Atlantique)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > produits dangereux	Tête d'analyse > Exposition des femmes enceintes aux phtalates	Analyse > Exposition des femmes enceintes aux phtalates.
Question publiée au JO le : 25/04/2023 Date de changement d'attribution : 19/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Sandrine Josso appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'exposition des femmes enceintes aux phtalates. Les phtalates sont des produits chimiques couramment utilisés dans la fabrication de nombreux produits de consommation, tels que les plastiques souples, les cosmétiques et les produits d'hygiène personnelle. Si ces produits sont particulièrement présents dans l'environnement, ils peuvent présenter des risques pour la santé humaine, en particulier pour les femmes enceintes et leur fœtus. Plusieurs études ont montré que l'exposition aux phtalates pendant la grossesse est associée à un risque accru de complications de la grossesse, y compris la prématurité. En effet, les phtalates peuvent perturber le développement normal du fœtus en interférant avec les hormones et en affectant le système reproducteur. Les phtalates peuvent également affecter la croissance et le développement du fœtus, en particulier du système nerveux central. Des études ont également suggéré que l'exposition aux phtalates peut être associée à un risque accru de troubles du développement neurologique chez les enfants, tels que l'autisme et les troubles du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH). L'exposition aux phtalates peut survenir de différentes manières, y compris par l'alimentation, la voie respiratoire et le contact direct. Les femmes enceintes peuvent réduire leur exposition aux phtalates en évitant les produits en contenant autant que possible, à condition qu'elles disposent du niveau d'information suffisant pour leur permettre de se protéger. Elle souhaite connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour d'une part améliorer l'information des femmes enceintes sur les risques liés à l'exposition aux phtalates et d'autre part pour réduire cette exposition.